

Rêver, construire, détruire...



Claudette Pitre-Robin

Directrice générale

Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

Les centres de la petite enfance

Le Québec s'est doté au cours des dix dernières années d'un réseau universel de services de garde éducatifs formé principalement de 1 000 centres de la petite enfance (CPE) répartis équitablement sur tout le territoire québécois. Ces 200 000 places en service de garde éducatif au coût minime de 5\$ par jour sont une des plus grandes réalisations du gouvernement québécois des dernières années.

Pourtant, ce projet de CPE n'est pas né dans la tête d'un politicien en mal d'idées originales. Il est issu de la demande des parents, du besoin d'une société et de l'ingéniosité des représentants du milieu. Peu de gens le savent, mais le Parti québécois, au pouvoir à l'époque, n'a fait que cautionner la revendication du réseau des services de garde qui demandait d'être reconnu et soutenu dans son développement...

En effet, en 1995 l'organisme provincial Concertation inter-régionale des garderies du Québec (CIRGQ) a mis de l'avant la revendication de la création de centres intégrés de services à la petite enfance à partir des garderies sans but lucratif et des agences de garde en milieu familial existantes. L'intérêt de ces centres de la petite enfance était de faire reconnaître l'apport éducatif des garderies (qui ne sont pas seulement des lieux de garde) et de pouvoir diversifier l'offre de services afin de répondre à l'ensemble des besoins éducatifs des jeunes enfants et de leurs parents.

Ce fut au moment propice puisque des décisions gouvernementales devaient être prises. Plusieurs éléments se conjuguèrent : une ministre responsable, madame Pauline Marois, convaincue de l'importance de services de garde éducatifs, des États généraux de l'Éducation qui proposaient d'intégrer les enfants de 3 à 6 ans dans le réseau des écoles, l'abolition du Régime d'assistance publique du Canada (qui finançait, en partie, le programme d'aide financière aux familles), la réforme de l'aide sociale, la lutte pour l'abolition du travail au noir (revenus non déclarés à l'impôt) dont faisait largement partie la garde des enfants pour ne nommer que ceux-là.

Ce concept de services intégrés a donc été largement diffusé tant au sein des services de garde qu'auprès des autres réseaux partenaires tels les CLSC (Centres locaux de

services communautaires), les Centres Jeunesse, les Direction de protection de la Jeunesse. Il a été repris et développé par le Chantier de l'économie sociale dans le cadre du Sommet socio-économique de l'automne 1996. Cette large campagne d'information a permis la mobilisation des divers acteurs vers un projet commun.



« Au moment où nous centrons nos énergies pour relancer l'emploi sur de nouvelles bases économiques, nous ne devons pas oublier que cette relance passe par une meilleure conciliation travail-famille, par des politiques plus équitables et plus incitatives au travail. Nous ne devons pas oublier non plus que la finalité de cette relance, c'est de nous assurer que nos enfants pourront vivre dans une société plus juste, qui leur aura donné toutes les chances de réussite. »

Lucien Bouchard, premier ministre du Québec, 31 octobre 1996

Ainsi, après 25 ans de luttes et de mobilisation, le gouvernement répondait à nos revendications et développait une véritable politique pour les services de garde. Nous avons enfin réussi, et ce, à la mesure de nos rêves les plus fous!

La mise en place d'une offre de services diversifiés

La mobilisation du milieu des services de garde loin de s'arrêter, s'est transformée. Les garderies SBL(sans but lucratif) et les agences de garde en milieu familial devenues centres de la petite enfance se sont appropriées cette nouvelle politique et ont assurées le développement de milliers de place à travers le Québec.

On ne répétera jamais assez l'exceptionnel engagement des parents bénévoles au sein des conseils d'administration qui, bien qu'ayant déjà une place en service de garde pour leur enfant, ont investi, sans compter, temps et énergie pour développer des milliers de places à travers le Québec, pour le bénéfice des autres familles de leur communauté. Ainsi le réseau passe de 78 864 places au 31 mars 1997 à 200 000 places au 31 mars 2006 : « le plus vaste chantier depuis la Baie James! » a déclaré le député péquiste Camil Bouchard à ce sujet.

Il s'agit là d'une mobilisation sans précédent, qui nous permet de mesurer l'adhésion des citoyens et citoyennes à cette politique gouvernementale.

Le développement de la véritable mission

Il reste toutefois beaucoup à faire pour répondre aux besoins des enfants et des familles. Les CPE devront poursuivre la diversification de leurs services en mettant sur pied des services correspondant aux horaires de travail variables des parents, ainsi que des services de garde occasionnels ou saisonniers. À plus long terme, ils devront intégrer d'autres services : des services destinés aux parents et aux enfants en situation de crise, des programmes pour les parents à titre de ressource et d'information, des groupes de soutien et de jeu pour les parents et les enfants de la communauté en collaboration avec les organismes communautaires Famille...

La réalisation d'un tel projet nécessite que la petite enfance ait vraiment sa place dans la communauté, que les familles soient bien soutenues et que les personnes qui travaillent auprès de jeunes enfants soient appuyées et reconnues.

Le démantèlement

Mais au printemps 2003, au moment où les CPE s'engagent dans cette seconde phase, des élections au Québec portent le Parti libéral au pouvoir. Nouveau gouvernement, remise en question des orientations et même des engagements pris envers les services de garde et les familles du Québec. Ce qui était le fleuron du gouvernement précédent devient la bête noire du nouveau gouvernement.



« Madame la Ministre, la réussite des CPE n'est pas fortuite. Ceux-ci répondent à des besoins réels sur plusieurs fronts : conciliation famille-travail, égalité hommes/femmes, intégration des immigrants, lutte contre la pauvreté, réduction du travail au noir, création d'emplois. Mais surtout, les CPE constituent un réseau d'éducation préscolaire essentiel à la réussite des enfants à l'école et dans la vie. »

Michel Venne, journaliste *Le Devoir*, 20 juin 2005

Décision partisane, sans aucune recherche ni analyse, le gouvernement de Jean Charest fait marche arrière. Les années 2003 à 2006 auront été des années de coupures sans précédent dans les subventions, augmentation de la contribution financière des parents, démantèlement des services intégrés par le retrait du service de garde en milieu familial des CPE, réduction de 50% du financement des services d'encadrement du milieu familial, abolition de postes de conseillères pédagogiques. Le printemps 2006 aura été une saison ravageuse tant moralement que structurellement.

C'est plus que le rêve d'une société qui s'envole, c'est un retour en arrière dramatique pour les enfants et les familles du Québec.

Mais le réseau des centres de la petite enfance est fait de femmes déterminées, de parents utilisateurs impliqués, d'éducatrices engagées, de partenariats diversifiés, de communautés solidaires, tous prêts à poursuivre ce projet collectif pour les enfants et les familles du Québec.